



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# FSU 22

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes-d'Armor

n° 66 - juillet 2020

Déposé le 7 juillet 2020

A distribuer avant le 13 juillet 2020

SITE DE DEPOT

**P4**

LA POSTE

DISPENSE DE TIMBRAGE

## Édito

### Vers quel avenir ?

C'est fou comme le monde d'après est, sinon pire, au moins équivalent au monde d'avant avec les mêmes chimères inconséquentes qu'elles soient économiques, budgétaires, agricoles, identitaires...

Par exemple, **que veut dire notre cher Président en martelant qu'il faudra travailler plus ?**

Plus que qui ? Dans quel but ? Produire plus de « bagnoles qui polluent, qui tuent et qui rendent cons » pour reprendre une Une célèbre de Charlie Hebdo ? Perdre sa vie à la gagner ? Continuer à détruire et à épuiser la nature pour consommer ? **On pensait pourtant que la sobriété et le temps de travail maîtrisé et/ou réduit était ce qu'on retenait de positif de la période de confinement.**

Or **cette sobriété et la répartition sociale du travail et des revenus sont ou vont devenir des obligations pour la population** si l'on ne veut pas que la crise économique, dont on nous rebat les oreilles pour nous nous faire accepter toujours plus de régressions sociales, soit suivie de maux bien plus dommageables.

Comme l'écrit Henri Sterdyniak\*, économiste atterré, « la crise du coronavirus doit être interprétée comme un élément d'une crise écologique plus générale, qui menace l'humanité, qui s'inscrit dans une crise économique et sociale qui frappe les pays développés, qui reflète les impasses du capitalisme financier mondialisé : instabilité financière, hausse des inégalités, précarisation d'une partie de la population. »

**Hélas, parmi les trois sorties possibles de cette crise, l'exacerbation libérale, le compromis social-écologique et la révolution écologique, le gouvernement est en train de choisir la pire.**

**Il y a urgence à redevenir un pays où les Services publics, garants du compromis social, soient traités à la hauteur de ce qu'ils apportent à la population**, ils ne sont pas qu'un « amortisseur social ». Ils sont un bien commun nécessaire à la satisfaction des besoins fondamentaux de toutes et tous : la santé, l'éducation, la sécurité, l'accès à l'eau et à l'énergie...

Partout où ces services ont été délégués ou privatisés, les coûts explosent pour les usagers et l'accès ne leur est plus garanti alors que les entreprises privées qui les vendent voient leurs profits croître considérablement. S'ajoute à cela l'impossibilité de concilier préservation de l'environnement et profits car, qui dit dividendes importants, dit aussi incurie environnementale et peu de respect des normes à moins de surfacturer les services rendus pour faire « la marge » distribuée aux actionnaires.

**La FSU revendique le maintien et le développement de tous les Services publics actuels et une extension de leur domaine de compétences.** Nous revendiquons, par exemple, une sécurité alimentaire couverte (pourquoi pas ?) par une « carte vitale » d'assurance alimentaire permettant les achats chez des fournisseurs conventionnés garantissant des produits issus d'une agriculture locale et biologique dont les avantages nutritionnels et sanitaires sont démontrés.

Enfin, un mot sur la tempête antiraciste qui secoue le monde avec raison, il est plus que temps de faire la peau aux exactions et aux propos racistes ou xénophobes. Il faut en finir avec ces sociétés d'exclusion et promouvoir une véritable égalité des droits et de traitement pour chaque être humain. L'universalité des droits de l'Homme n'est pas un « gros mot » et ne doit pas être un vain mot.

**La FSU est de tous ces combats** et n'entend pas laisser nos dirigeants hypothéquer notre avenir.

Saint-Brieuc, le 30 juin 2020

Olivier Debretagne

Secrétaire départemental

\* « Après le coronavirus, quelques réflexions... ». Note des économistes atterrés de juin 2020 d'Henri Sterdyniak.

Édito  
page 1

Registre Sécurité  
Santé au Travail dé-  
matérialisé  
page 2

Retour sur le 24 juin  
dans l'éducation  
page 3

Nous voulons des al-  
ternatives : dialogue  
social, santé, re-  
traites...  
page 4



## Registre Santé et Sécurité au Travail : désormais dématérialisé

Un registre de santé et sécurité au travail est actuellement disponible dans votre école, collège ou Lycée. Chacun peut y porter un signalement pouvant concerner une situation susceptible d'avoir un impact sur sa santé physique ou mentale en rédigeant une fiche « SST ». Ces fiches servent aussi à alimenter le plan d'actions de prévention des risques au niveau de l'école ou du département lors des réunions du Comité de Santé Sécurité et des Conditions de Travail Départemental où siègent vos représentants des personnels ( 4 FSU, 1 FO, 1 SE-Unsa, 1 SGEN-cfdt)

Jusqu'à maintenant ces fiches étaient sous format papier que chacun devait scanner et transmettre à son IEN ( 1er degré) ou directement à son principal ou proviseur ( 2nd degré). Le chef de service, IEN, principal ou proviseur trans-

mettait ensuite à la direction académique. Nous avons constaté parfois des lenteurs lors cette transmission, pour ne pas dire des blocages dans certains cas.

Une nouvelle application nommée « registre santé et sécurité au travail (RSST) » est désormais accessible dans le portail des applications ARENA à partir du bureau Toutatice de chaque collègue. La version numérique de ce registre ( souhaitée par la FSU depuis la création des CHSCT) assure la transmission automatique des fiches entre l'école, la circonscription, la direction académique et les représentants des personnels au CHSCT.

À ce titre c'est un progrès sur le plan de la transparence, mais cela simplifiera également la saisie de la fiche : chacun y aura accès de façon numérique sans avoir besoin

de demander d'avoir accès au registre SST à une tierce personne dans son école, collège ou lycée.

Les directeurs/trices d'école auront accès aux fiches déposées par un collègue de leur école et pourront la notifier comme étant vue en y apportant éventuellement des éléments, mais seul l'IEN, supérieur hiérarchique, pourra la viser en y apportant une réponse.

Nous conseillons à chaque collègue de contacter les représentants FSU au CHSCTD ou son syndicat de la FSU dans les situations qui l'amènent à signaler un risque pour sa santé ou sa sécurité, afin de mieux cerner la situation en question, mais également d'apporter si besoin une aide à la rédaction d'une fiche SST.

**FICHES SST EN LIGNE : Toutatice => Mes applications => Portail ARENA => Intranet référentiels et outils => Autres outils => Registre santé sécurité au travail**

**LIEN DIRECT : <https://www.toutatice.fr/portail/share/KcavN5>**

The image shows two screenshots of web interfaces. The top screenshot is the ARENA portal, titled 'ARENA - Accédez à vos applications'. It features a navigation menu on the left with categories like 'Scolarité du 1er degré', 'Scolarité du 2nd degré', 'Examens et concours', 'Gestion des personnels', 'Formation et Ressources', 'Intranet, Référentiels et Outils', and 'Support et Assistance'. The main content area includes a 'Message de votre Académie' with a notice about server maintenance on June 23rd, and sections for 'Annuaire' (Academic Agent Directory, Citizen Reserve) and 'Autres outils' (EVRIGO, RSST). The bottom screenshot shows the 'Application REGISTRE SANTE & SECURITE AU TRAVAIL - Module de saisie Extranet'. It includes a search bar, navigation tabs for 'Tableau de bord Consultation' and 'Tableau de bord Etablissement', and a table for reporting incidents. The table has columns for 'DATE SAISIE', 'EVENEMENT', 'REF.', 'SIGNALEMENT', 'TYPE DE RISQUE', 'AUTEUR', 'ETAT \*', 'NB SUI...', 'DET...', 'MODIF...', 'CLOTU...', and 'IMPR...'. Below the table, there are filters for 'Ajouter un signalement' and 'Export PDF', and a footer with 'Aucune donnée à afficher' and 'Aller à la page : 10 Lignes par page : 0-0 sur 0'.





## **U. Rassemblement des personnels de l'Éducation le mercredi 24 juin devant la DSDEN des Côtes-d'Armor pour porter nos revendications**

Les organisations syndicales FNEC FP-FO, Sud Education, CGT Educ'Action, SNES-FSU et SNUipp-FSU 22 ont pris connaissance des déclarations du président puis du ministre concernant les dispositions envisagées à partir du 22 juin.

Les personnels, sommés d'appliquer un nouveau protocole, seraient contraints de mettre en place de nouvelles règles, tout aussi inapplicables que les précédentes. Un nouveau casse-tête pour les collègues, une nouvelle pagaille générale annoncée !

Pire, il organise une répression inacceptable envers les personnels qui entendent résister à ses réformes, et notamment les syndicalistes.

Et, alors qu'il poursuit ces mesures inacceptables, les enseignant-es sont traîné-es dans la boue à longueur de journée dans les médias ! Trop c'est trop ! Nous ne confinerons pas notre colère et nos revendications !



Les personnels ont subi parfois trois réorganisations brutales du travail depuis le déconfinement (11-18 mai, 2 juin, 22 juin, dans un sentiment d'abandon renforcé par de nombreuses injonctions contradictoires, et sans disposer de temps suffisant pour organiser des modifications dans l'accueil des élèves ou leur suivi à distance.

Mais le ministre ne se contente pas de provoquer le désordre dans les écoles et les établissements à grands coups de mesures contradictoires, il met aussi à profit la crise sanitaire pour avancer dans ses objectifs de remise en cause de l'école publique et des statuts des personnels.

Ainsi, il met en place les 2S2C pour que les collectivités territoriales prennent en charge les élèves sur le temps scolaire.

Il entend aussi faire passer une proposition de loi visant à créer un emploi fonctionnel de directeur-directrice d'école, qui les transformerait de fait en supérieur-e hiérarchique soumis-e aux IA-DASEN et aux élu-es locaux, bouleversant ainsi le fonctionnement des écoles et cassant les collectifs de travail.

Cette proposition ne répond pas aux attentes des directeurs-trices qui ont massivement rejeté la proposition d'un statut.

Il poursuit sa politique de suppressions de postes dans l'Éducation nationale.

Il ne répond pas aux revendications des AESH.

Les organisations syndicales FNEC FP-FO, Sud Education, CGT Educ'Action, SNES-FSU et SNUipp-FSU des Côtes-d'Armor ont exigé le mercredi 24 juin lors de l'audience auprès du DASEN :

L'abandon de la proposition de loi visant à créer un emploi fonctionnel de directeur-trice d'école

L'arrêt des suppressions de postes et la création des postes nécessaires dans l'Éducation nationale

La création d'un vrai statut avec un vrai salaire pour les AESH

L'abrogation de la réforme du baccalauréat et du lycée, des E3C et de Parcoursup

La restauration du paritarisme et la suppression de la loi de transformation de la Fonction publique pour permettre aux élu-es des personnels d'avoir accès aux documents collectifs leur permettant de défendre leurs droits.

L'abandon des 2S2C

L'augmentation des salaires et l'augmentation du point d'indice.

L'arrêt total des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanquer

**U.**



## U Dialogue social à l'Éducation : le miroir aux alouettes

L'Éducation nationale prétend mener des concertations nourries avec les organisations syndicales. Derrière les mots se cache une réalité bien différente de ce que devrait être un véritable dialogue social.

Quels que soient les sujets, les réunions se suivent et se ressemblent : communication tardive des documents, absence de réponses aux questions posées par les organisations syndicales, refus d'étudier leurs demandes et propositions. Le dialogue se résume à une écoute plus ou moins polie.

Les autorités ministérielles et déconcentrées deviennent alors soit arrogantes et autoritaires soit se contentent ou se voient contraintes d'appliquer les orientations dictées par la DGAFP. En manque d'arguments, elles opposent un refus d'autorité qui confine au mépris.

**La loi de transformation de la Fonction publique n'est pas étrangère à cette détérioration.** Imposée contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, elle prive les fonctionnaires de la quasi-totalité des garanties d'équité et de transparence en matière de mutation et de promotion. Le gouvernement extrapole en privant les personnels de leurs maigres possibilités de recours pourtant inscrites dans la loi et dans son exposé des motifs.

La haute administration, dans un contexte de toute

puissance, manie menace et intimidation, carotte et bâton. La dérive autoritariste en matière de gestion du Service public, notamment d'Éducation, est en marche, accélérée par le gouvernement qui se préoccupe davantage d'ouvrir les portes de l'Éducation nationale à des intérêts privés que d'en préserver le fonctionnement au service du plus grand nombre.

La FSU exige de toute urgence un changement de fond dans les politiques menées, et de forme dans les méthodes : abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, rétablissement des compétences des CAP et des CHSCT.

Le ministre du plus grand ministère de la Fonction publique de l'État, qui se targue d'être le Ministre de l'école de la confiance, ne peut continuer d'ignorer ces exigences au risque de creuser définitivement le fossé avec les personnels et leurs représentants. La volonté d'avancer coûte que coûte sans écouter les personnels pose sans doute les fondements d'une stratégie politique, mais elle ne sert en rien le service public d'Éducation.

La FSU participera partout où elle le peut à la construction du rapport de force pour combattre les politiques menées.

*Les Lilas,  
le 18 juin 2020*

## Retraites, santé, protection sociale : tout doit changer !



Alors que le gouvernement n'a toujours pas retiré définitivement sa réforme des retraites et qu'il a engagé plusieurs discussions, celle du « Ségur de la santé » sur le système de soins, mais aussi celle autour de la création d'un « 5<sup>ème</sup> risque Perte d'autonomie » dans le cadre d'une loi « Grand âge », les organisations appellent à une réorientation globale des politiques suivies sur l'ensemble de ces sujets. Elles se félicitent de la réussite des mobilisations des personnels de santé et des usagers du 16 juin.

**La crise sanitaire a en effet révélé le besoin de conforter l'ensemble de notre modèle pour plus d'égalité et de solidarité.**

Le système de retraites doit être conforté et amélioré pour garantir un montant de pension permettant à toutes et tous de vivre correctement. Pour cela, une revalorisation des pensions actuellement servies et des améliorations du système actuel de retraites doivent être décidées, ce que le gouvernement n'envisage pas, faisant subir décotes de plus en plus nombreuses et des pensions insuffisantes au monde du travail et aux femmes en particulier. Pire, la possibilité de remettre la réforme des retraites à l'ordre du jour a été

de nouveau évoquée publiquement.

Les organisations rappellent que cette réforme rend incertain le montant des pensions, qui ne dépend plus que de la variation de la valeur d'un point. À rebours de ces orientations, le besoin de sécurisations collectives n'a jamais été aussi grand qu'après la crise sanitaire. Les organisations demandent l'abandon définitif de la réforme, l'ouverture de discussions pour améliorer le système actuel, l'augmentation immédiate des minima de pensions au niveau du SMIC.

La même logique doit prévaloir pour la perte d'autonomie. Les organisations demandent une prise en charge à 100% de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale. La prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit au domicile ou en établissement, doit être du ressort de la solidarité nationale et assurée par la sécurité sociale en intégrant « le droit à l'autonomie » dans la branche maladie de la sécurité sociale. C'est la raison pour laquelle nous refusons la logique de création d'une « 5<sup>ème</sup> branche », de même que l'identification d'une contribution spécifique. C'est l'ensemble de l'assurance maladie qui doit trouver des recettes supplémentaires, ce qui

peut se faire à partir des cotisations sociales, en commençant par remettre en cause les différentes exonérations, en luttant contre l'exil fiscal et social, et par de nouvelles cotisations sur tous les revenus distribués.

S'agissant du système de santé, ce sont les personnels et les étudiants volontaires ou réquisitionnés qui ont fait tenir le système. Mais cette crise a aussi mis au grand jour le manque criant de moyens matériels, de lits d'hôpitaux, de personnels, la situation difficile dans les EHPAD et le secteur de l'aide à domicile. L'austérité a affaibli l'hôpital public, les EHPAD, et touché les personnels de plein fouet : ils ont vu leur nombre diminuer, leurs conditions de travail empirer et leurs salaires, déjà insuffisants, stagner.

Il est temps de revaloriser les salaires et les qualifications pour permettre de reconnaître la contribution indispensable de ces personnes à la santé et au lien social. Il est urgent d'abandonner la sélection et de créer des places pour permettre le recrutement de plus de soignants.

Nos organisations porteront ces revendications y compris dans les luttes !